

FICHE DE POSTE INFIRMIER EN ASSISTANCE CIRCULATOIRE AU BLOC OPERATOIRE DE CHIRURGIE CARDIAQUE

GRUPE HOSPITALIER

ETABLISSEMENT(S) Necker-Enfants Malades

ADRESSE(S) 149-161 Rue de Sèvres 75015 Paris

Téléphone : Tél. : 01 44 49 40 00

Personne à contacter :

Nom : France Rouzier

Fonction : Secrétaire à la Direction des Soins

Téléphone : 01 44 49 41 08

Mail : candidatures.recrutement.nck@aphp.fr

DATE DE MISE A JOUR

13/10/2016

INTITULE DU POSTE

IDE en assistance circulatoire au bloc opératoire de Chirurgie Cardiaque

METIER

IDE PERFUSIONNISTE

CODE METIER

05C500

GRADE

IDE

STRUCTURE

POLE

INTITULE

Périnatalogie et cardiologie pédiatrique

ACTIVITE

Chirurgie cardiaque

SERVICE

PRESENTATION

Activité du Bloc opératoire de chirurgie cardiaque pédiatrique : 896 patients opérés dont 786 CEC / an.

- Traitement des cardiopathies congénitales et acquises.
- Activité de transplantation cardiaque.
- Activité d'assistance circulatoire.

COMPOSITION DE L'EQUIPE

L'équipe est composée de 13 IDE/IBODE, 5 IDE perfusionnistes, 11 AS et 4 logisticiens.

Cette activité s'effectue sur 2 salles d'opérations.

L'équipement est de 3 consoles de circulation extracorporelle.

5 IDE et 3 AS composent l'équipe.

LIAISONS

HIERARCHIQUE DIRECT (N+1)

Monsieur Philippe Maurice, coordonnateur général des soins

Madame Marie Laure Neveu, cadre supérieur IBODE

Madame Nadine Voisenet, cadre de santé

FONCTIONNELLES

- Liaisons fonctionnelles :
 - Equipe paramédicale du bloc (IBODE, IADE, IDE, AS)
 - Equipe chirurgicale
 - Equipe anesthésiste
 - Différents laboratoires (biochimie, hématologie)
 - Banque du sang
 - Laboratoires extérieurs
 - Services administratifs et techniques
 - Atelier biomédical

ACTIVITES

Mission générale :

Assurer toute l'année, 24h sur 24, la possibilité d'effectuer une activité de circulation extracorporelle au bloc opératoire en garantissant des conditions de sécurité maximale aux patients.

Fonction placée sous le contrôle d'un médecin anesthésiste.

Missions permanentes :

- Collaborer avec tous les intervenants indispensables au bon déroulement d'une intervention.
- Connaître les techniques d'autotransfusion, de cardioplégie, d'hémofiltration et d'assistance circulatoire.
- Connaître et respecter les règles d'hygiène et d'asepsie.
- Connaître tous les dispositifs médicaux nécessaires pour assurer une circulation extracorporelle.
- Assurer la mise à jour des protocoles et procédures.
- Assurer l'entretien des dispositifs médicaux.

Missions ponctuelles :

- Participation à la gestion du matériel.
- Possibilité d'accéder aux cours du diplôme universitaire de CEC.
- Participer au conseil de bloc et à la rédaction de la charte du bloc.
- Participer à l'évolution de la cartographie des risques au bloc opératoire.

QUOTITE DE TRAVAIL

100 %

HORAIRES DE TRAVAIL

Horaires de travail : variable sur une base en 7H36.

Possibilité de dépassement d'heures en fonction du déroulement du programme opératoire.

Spécificité : Système d'astreinte à domicile car bloc fonctionnant 24h sur 24

COMPETENCES REQUISES

Qualités professionnelles :

- Savoir être diplomate.
- Faire preuve de ponctualité.
- Etre dynamique.
- Faire preuve de rigueur.
- Savoir être disponible.
- Savoir rester maître de soi.
- Savoir être discret.
- Avoir le sens des responsabilités.
- Avoir un esprit d'équipe.

SAVOIR FAIRE REQUIS

- Maitrise des règles d'hygiène et d'asepsie au bloc opératoire.
- Connaissances de l'anatomie et physiologie du cœur.
- Connaissances des diverses pathologies congénitales et acquises et de leur traitement chirurgical.
- Connaissance des différents décrets régissant la profession.

CONNAISSANCES ASSOCIEES

- Connaissance du projet de soins du pôle.
- Connaissance de la charte de fonctionnement du bloc opératoire.

PRE-REQUIS

Les qualifications requises :

- Diplôme d'état d'IDE.

Expérience professionnelle requise

- Expérience dans la fonction.
- Expérience en pédiatrie souhaitée.

GESTION DE LA PREVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS

Gestion des risques professionnels décrites dans la charte de bloc.

FORMATIONS A LA SECURITE ET A LA SANTE LIEES AU TRAVAIL

FORMATIONS POUR HABILITATION OU ATTESTATION DE COMPETENCE

Oui Non

Si Oui, précisez

GESTION INDIVIDUELLE DES EXPOSITIONS AUX RISQUES PROFESSIONNELS

Indiquez si les expositions professionnelles à ce poste sont tracées ou non dans le DISERP

Oui Non

SURVEILLANCE MEDICALE

« Selon le calendrier vaccinal en vigueur être à jour des vaccins obligatoires pour les personnels des établissements de santé »

« le médecin du travail déterminera les modalités de la surveillance médicale nécessaire sur ce poste, modalités auxquelles le titulaire du poste devra se conformer »